

Giro-Andaineur

GA300 G/VR



MESSAGE A L'UTILISATEUR

Vous venez d'acquérir une machine KUHN. Nous vous remercions de la confiance que nous témoigne votre choix.

Des années d'études, de recherches, d'essais et d'améliorations constantes ont en effet abouti à la conception et à la fabrication de nos produits.

Cette machine est un outil digne de votre confiance. Son bon fonctionnement et sa durée de vie dépendront du soin que vous apporterez à son entretien et à son utilisation.

La présente notice d'instructions vous révélera toutes les informations nécessaires à l'utilisation optimale de votre matériel. Pour qu'il vous apporte toutes les satisfactions que vous en attendez, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice et d'en respecter scrupuleusement toutes les instructions.

C'est une machine de conception simple. Cependant, et bien qu'étant généralement apparentes, les raisons de son mauvais fonctionnement sont souvent négligées.

**VOUS NE POURREZ PAS UTILISER ET ENTRETENIR CORRECTEMENT VOTRE MACHINE, si vous n'avez pas lu attentivement cette notice d'instructions.
GARDEZ LA TOUJOURS A PORTEE DE MAIN.**

Votre revendeur KUHN vous expliquera le principe de fonctionnement de la machine. Son rôle est de vous permettre d'en obtenir le meilleur service.

Votre revendeur KUHN stocke également une gamme complète de pièces d'origine KUHN. Scrupuleusement contrôlées, celles-ci sont rigoureusement conformes aux pièces qui équipaient votre machine lors de sa sortie d'usine. Elles seules vous garantissent la qualité et les normes du constructeur ainsi qu'une identité parfaite avec n'importe quelle pièce à remplacer.

AMELIORATIONS

L'amélioration de nos produits est une préoccupation constante pour nos techniciens. De ce fait, nous nous réservons le droit de procéder sans préavis à toutes modifications ou améliorations qu'il nous paraîtrait nécessaire d'apporter à nos matériels, sans que nous puissions être tenus d'appliquer ces modifications ou améliorations sur les machines vendues précédemment.

TABLE DES MATIERES

	Page
Sécurité _____	2
Etiquettes adhésives relatives à la sécurité _____	7
Caractéristiques techniques _____	9
Montage _____	9
Transformation du GA 300 G en GA 300 VR _____	10
Adaptation au tracteur _____	12
Arbre de transmission à cardans _____	13
Position de travail. Réglages _____	14
Utilisation _____	15
Vitesse d'avancement _____	15
Grille à andains _____	16
Transport _____	16
Dépose _____	17
Graissage _____	17
Accessoires optionnels : _____	18
- Collection de transformation du GA 300 G en GA 300 VR _____	18
- Boîtier réducteur _____	18
- Boîtier réducteur inverseur _____	18
- Boîtier inverseur _____	19
- Roulette d'appui avant _____	20
- Supports de feux _____	21
- Signalisation routière _____	21
Recommandations importantes _____	23
Conditions générales de garantie _____	24

PRESCRIPTIONS DE SECURITE



Ce symbole est utilisé dans cette notice chaque fois que des recommandations concernent votre sécurité, celle d'autrui ou le bon fonctionnement de la machine.

Transmettez impérativement ces recommandations à tout utilisateur de la machine.

UTILISATION CONFORME DE LA MACHINE

Les Giro-Andaineur **GA 300 G / 300 VR** ne doivent être utilisés que pour les travaux pour lesquels ils ont été conçus : Râtelage au sol et mise en andain de paille et de fourrage préalablement fauchés.

En cas de dommage lié à l'utilisation de la machine hors du cadre des applications spécifiées par le constructeur, la responsabilité de celui-ci sera entièrement dérogée.

Toute extrapolation de la destination d'origine de la machine se fera aux risques et périls de l'utilisateur.

L'utilisation conforme de la machine implique également :

- le respect des prescriptions d'utilisation, d'entretien et de maintenance édictées par le constructeur,
- l'utilisation exclusive de pièces de rechange, d'équipements et d'accessoires d'origine ou préconisés par le constructeur.

Les Giro-Andaineur **GA 300 G / 300 VR** ne doivent être utilisés, entretenus et réparés que par des personnes compétentes, familiarisées avec les caractéristiques et modes d'utilisation de la machine. Ces personnes doivent aussi être informées des dangers auxquels elles pourraient être exposées.

L'utilisateur est tenu au respect scrupuleux de la réglementation en vigueur en matière de :

- prévention contre les accidents
- sécurité du travail (Code du Travail)
- circulation sur la voie publique (Code de la Route).

Il lui est fait obligation d'observer strictement les avertissements apposés sur la machine.

Toute modification de la machine effectuée par l'utilisateur lui-même ou toute autre personne, sans l'accord écrit préalable du constructeur dérogera la responsabilité de celui-ci pour les dommages qui pourraient en résulter.

PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE

GENERALITES

Avant chaque utilisation et mise en service de l'ensemble tracteur - machine, s'assurer de sa conformité avec la réglementation en matière de sécurité du travail et avec les dispositions du Code de la Route.

- 1° Respecter, en plus des instructions contenues dans cette notice, la législation relative aux prescriptions de sécurité et de prévention des accidents.
- 2° Les avertissements apposés sur la machine fournissent des indications sur les mesures de sécurité à observer et contribuent à éviter des accidents.
- 3° Lors de la circulation sur la voie publique, respecter les prescriptions du Code de la Route.
- 4° Avant de commencer le travail, l'utilisateur devra se familiariser obligatoirement avec les organes de commande et de manoeuvre de la machine et leurs fonctions respectives. En cours de travail il sera trop tard pour le faire.
- 5° L'utilisateur doit éviter de porter des vêtements flottants qui risqueraient d'être happés par des éléments en mouvement.
- 6° Il est recommandé d'utiliser un tracteur équipé d'une cabine de sécurité. Laisser les vitres de la cabine fermées pendant l'utilisation de la machine.
- 7° Avant la mise en route de la machine et le démarrage des travaux, contrôler les abords immédiats (enfants !).
Veiller à avoir une visibilité suffisante !
Eloigner toute personne ou animal de la zone de danger de la machine (risques de projection !).
- 8° Le transport de personnes ou d'animaux sur la machine lors du travail ou lors des déplacements est strictement interdit.
- 9° L'accouplement de la machine au tracteur ne doit se faire que sur les points d'attelage prévus à cet effet conformément aux normes de sécurité en vigueur.
- 10° Lors de l'attelage et de la dépose de la machine, placer la ou les béquilles dans la position prévue.
- 11° La prudence est de rigueur lors de l'attelage de la machine au tracteur et lors de son désaccouplement !
- 12° Avant d'atteler la machine, il conviendra de s'assurer que le lestage de l'essieu avant du tracteur soit suffisant. La mise en place des masses de lestage doit se faire sur les supports prévus à cet effet conformément aux prescriptions du constructeur du tracteur.
- 13° Respecter la charge à l'essieu maximum et le poids total roulant autorisé en charge.
- 14° Respecter le gabarit maximum autorisé pour la circulation sur la voie publique.
- 15° Avant de s'engager sur la voie publique, veiller à la mise en place et au bon fonctionnement des protecteurs et dispositifs de signalisation (lumineux, réfléchissants ...) exigés par la loi. 16° Toutes les commandes à distance (corde, câble, tringle ...) doivent être positionnées de telle sorte qu'elles ne puissent déclencher accidentellement une manoeuvre génératrice de risque d'accident ou de dégâts

- 16° Toutes les commandes à distance (corde, câble, tringle ...) doivent être positionnées de telle sorte qu'elles ne puissent déclencher accidentellement une manoeuvre génératrice de risque d'accident ou de dégâts.
- 17° Avant de s'engager sur la voie publique, placer la machine en position de transport, conformément aux indications du constructeur.
- 18° Ne jamais quitter le poste de conduite lorsque le tracteur est en marche.
- 19° La vitesse et le mode de conduite doivent toujours être adaptés aux terrains, routes et chemins.
En toute circonstance, éviter les brusques changements de direction.
- 20° La précision de la direction, l'adhérence du tracteur, la tenue de route et l'efficacité des dispositifs de freinage sont influencées par des facteurs tels que : poids et nature de la machine attelée, lestage de l'essieu avant, état du terrain ou de la chaussée.
Il est donc impératif de veiller au respect des règles de prudence dictées par chaque situation.
- 21° Redoubler de prudence dans les virages en tenant compte du porte-à-faux, de la longueur, de la hauteur et du poids de la machine ou de la remorque attelée.
- 22° Avant toute utilisation de la machine, s'assurer que tous les dispositifs de protection soient en place et en bon état. Les protecteurs endommagés doivent être immédiatement remplacés.
- 23° Avant chaque utilisation de la machine, contrôler le serrage des vis et des écrous, en particulier de ceux qui fixent les outils (dents, fourches, lames, couteaux ...). Resserrer si nécessaire.
- 24° Ne pas stationner dans la zone de manoeuvre de la machine.
- 25° Attention ! Des zones d'écrasement et de cisaillement peuvent exister sur les organes commandés à distance, notamment ceux asservis hydrauliquement et pneumatiquement.
- 26° Avant de descendre du tracteur, ou préalablement à toute intervention sur la machine, couper le moteur, retirer la clé de contact et attendre l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement.
- 27° Ne pas stationner entre le tracteur et la machine sans avoir préalablement serré le frein de parcage et / ou avoir placé des cales sous les roues.
- 28° Avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci ne puisse être mise accidentellement en route.

ATTELAGE

- 1° Lors de l'attelage de la machine au tracteur ou de sa dépose, placer le levier de commande du relevage hydraulique dans une position telle que toute entrée en action du relevage ne puisse intervenir de façon inopinée.
- 2° Lors de l'attelage de la machine au relevage 3 points du tracteur, veiller à ce que les diamètres des broches ou tourillons correspondent bien au diamètre des rotules du tracteur.
- 3° Attention ! Dans la zone du relevage 3 points, il existe des risques d'écrasement et de cisaillement !
- 4° Ne pas se tenir entre le tracteur et la machine lors de la manoeuvre de la commande extérieure du relevage.
- 5° Au transport la machine doit être stabilisée par les tirants de rigidification du relevage pour éviter tout flottement et débattement latéral.

ORGANES D'ANIMATION

(Prises de force et arbres de transmission à cardans).

- 1° N'utiliser que les arbres de transmission à cardans fournis avec la machine ou préconisés par le constructeur.
- 2° Les protecteurs des prises de force et des arbres de transmission à cardans doivent toujours être en place et en bon état.
- 3° Veiller au recouvrement correct des tubes des arbres de transmission à cardans, aussi bien en position de travail qu'en position de transport.
- 4° Avant de connecter ou de déconnecter un arbre de transmission à cardans, débrayer la prise de force, couper le moteur et retirer la clé de contact.
- 5° Si l'arbre de transmission à cardans primaire est équipé d'un limiteur de couple ou d'une roue libre, ceux-ci doivent impérativement être montés sur la prise de force de la machine.
- 6° Veiller toujours au montage et au verrouillage corrects des arbres de transmission à cardans.
- 7° Veiller toujours à ce que les protecteurs des arbres de transmission à cardans soient immobilisés en rotation à l'aide des chaînettes prévues à cet effet.
- 8° Avant d'embrayer la prise de force, s'assurer que la fréquence de rotation choisie et le sens de rotation de la prise de force soient conformes aux prescriptions du constructeur.
- 9° Avant d'embrayer la prise de force, s'assurer qu'aucune personne ou animal ne se trouve à proximité de la machine.
- 10° Ne jamais embrayer la prise de force lorsque le moteur du tracteur est coupé.
- 11° Débrayer la prise de force lorsque les limites de l'angularité de l'arbre de transmission à cardans prescrites par le constructeur risquent d'être dépassées.
- 12° Attention ! Après le débrayage de la prise de force, les éléments en mouvement peuvent continuer à tourner quelques instants encore.
Ne pas s'en approcher avant immobilisation totale.
- 13° Lors de la dépose de la machine, faire reposer les arbres de transmission à cardans sur les supports prévus à cet effet.
- 14° Après avoir déconnecté l'arbre de transmission à cardans de la prise de force du tracteur, celle-ci doit être recouverte de son capuchon protecteur.
- 15° Les protecteurs de prise de force et d'arbres de transmission à cardans endommagés doivent être remplacés immédiatement.

PNEUMATIQUES

- 1° Avant toute intervention sur les pneumatiques, s'assurer que la machine déposée au sol et parfaitement stabilisée, ne puisse se déplacer accidentellement (mise en place de cales).
- 2° Le montage, le démontage et la réparation de roues et de pneumatiques ne doivent être réalisés que par des personnes ayant les connaissances nécessaires pour le faire et disposant d'un outillage réglementaire approprié.
- 3° Contrôler régulièrement la pression des pneumatiques ! Respecter la pression prescrite par le constructeur.

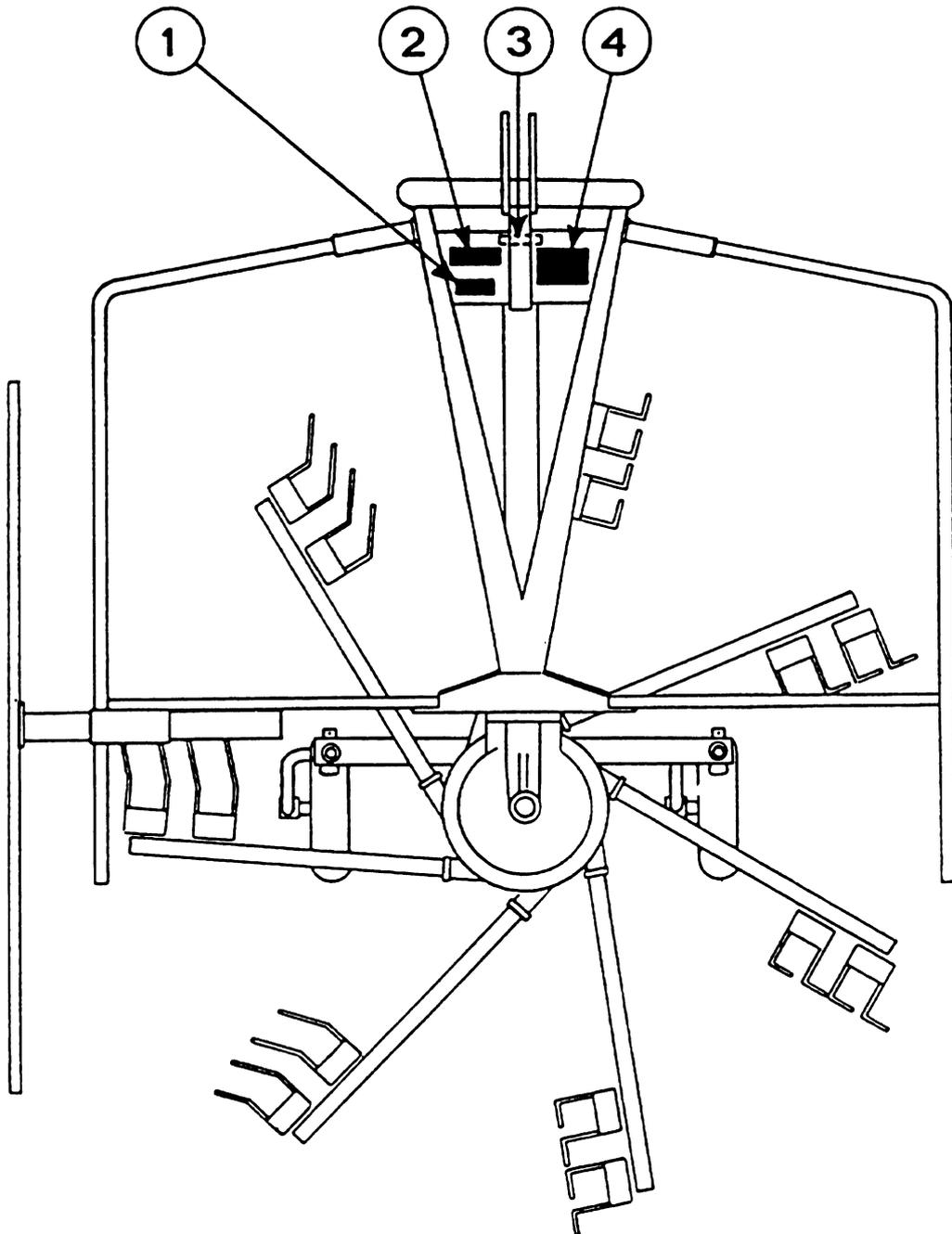
ENTRETIEN

- 1° Avant tous travaux de maintenance, d'entretien ou de réparation, ainsi que lors de la recherche de l'origine d'une panne ou d'un incident de fonctionnement il faut impérativement que la prise de force soit débrayée, que le moteur soit coupé et la clé de contact retirée.
- 2° Contrôler régulièrement le serrage des vis et des écrous. Resserrer si nécessaire !
- 3° Avant de procéder à des travaux d'entretien sur une machine en position relevée, étayer celle-ci à l'aide d'un moyen approprié.
- 4° Lors du remplacement d'une pièce, mettre des gants de protection et n'utiliser qu'un outillage approprié.
- 5° Pour la protection de l'environnement, il est interdit de jeter ou de déverser les huiles, graisses et filtres en tous genres. Les confier à des entreprises de récupération spécialisées.
- 6° Avant toute intervention sur le circuit électrique, déconnecter la source d'énergie.
- 7° Les dispositifs de protection susceptibles d'être exposés à une usure doivent être contrôlés régulièrement. Les remplacer immédiatement s'ils sont endommagés.
- 8° Les pièces de rechange doivent répondre aux normes et caractéristiques définies par le constructeur. N'utiliser que des pièces de rechange KUHN !
- 9° Avant d'entreprendre des travaux de soudure électrique sur le tracteur ou la machine attelée, débrancher les câbles de l'alternateur et de la batterie.
- 10° Les réparations affectant les organes sous tension ou pression (ressorts, accumulateurs de pression, etc ...) impliquent une qualification suffisante et font appel à un outillage réglementaire ; aussi ne doivent-elles être effectuées que par un personnel qualifié.

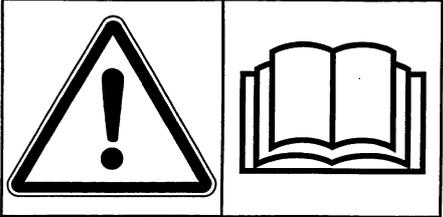
ETIQUETTES ADHESIVES RELATIVES A LA SECURITE

Des étiquettes adhésives ont été placées sur votre machine tel que représenté ci-après. Leur but est de contribuer à votre sécurité et à celle d'autrui ainsi qu'au bon fonctionnement de la machine. Lire leur contenu et contrôler leur emplacement. Revoir les étiquettes ainsi que les instructions contenues dans la notice avec l'opérateur de la machine.

Garder les étiquettes propres et lisibles. Les remplacer lorsqu'elles sont détériorées.



1



599 000 00

AVANT LA MISE EN ROUTE DE LA MACHINE, LIRE LA NOTICE D'INSTRUCTIONS ET LES PRESCRIPTIONS DE SECURITE.

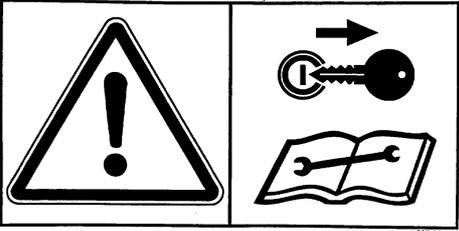


⚠ ATTENTION

AVANT LA MISE EN ROUTE DE LA MACHINE, LIRE LA NOTICE D'INSTRUCTIONS ET LES PRESCRIPTIONS DE SECURITE. RECLAMER LA NOTICE SI ELLE MANQUE.

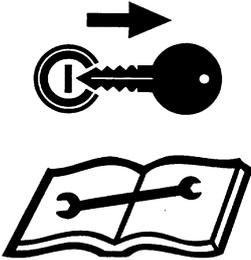
599 000 10

2



599 004 00

AVANT TOUTE INTERVENTION SUR LA MACHINE, ARRETER LE MOTEUR DU TRACTEUR, RETIRER LA CLE DE CONTACT ET ATTENDRE L'ARRET DE TOUTES LES PIECES EN MOUVEMENT.

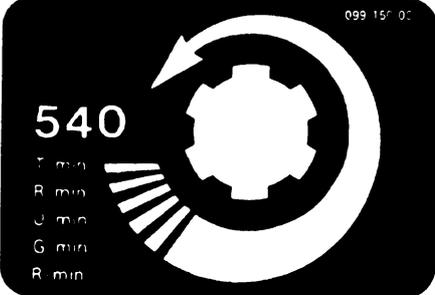


⚠ ATTENTION

AVANT TOUTE INTERVENTION SUR LA MACHINE, ARRETER LE MOTEUR DU TRACTEUR, RETIRER LA CLE DE CONTACT ET ATTENDRE L'ARRET DE TOUTES LES PIECES EN MOUVEMENT.

599 004 10

3



099 151 00

540

T min

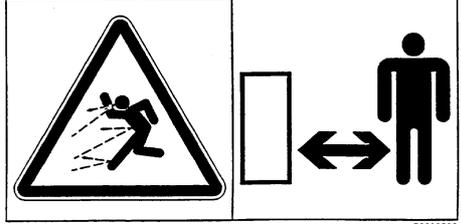
R min

U min

G min

R min

4



59900200

OUTILS ROTATIFS !
Des objets et des débris sont susceptibles d'être projetés à grande distance.
Maintenir une distance de sécurité par rapport à la machine !



⚠ AVERTISSEMENT

OUTILS ROTATIFS

DES OBJETS ET DES DEBRIS SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE PROJETES A GRANDE DISTANCE

MAINTENIR UNE DISTANCE DE SECURITE PAR RAPPORT A LA MACHINE

599 002 10

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

CARACTERISTIQUES	GA 300 G	GA 300 VR
Attelage	3 points	3 points
Largeur de travail	3,20 m	3,20 m
Largeur de transport	2,75 m	2,75 m
Rendement horaire	2,5 ha	2,5 ha
Puissance requise kW (CV)	15 (20)	15 (20)
Poids total avec transmission	280 kg	309 kg
Pneumatiques	15/6 x 6	
Pression des pneumatiques	2 bars	
Vitesse d'avancement	jusqu'à 14 km/h	
Transmission	avec limiteur de couple	

REMARQUE : - Le GA 300 VR offre la particularité de permettre l'utilisation de la machine en marche arrière.

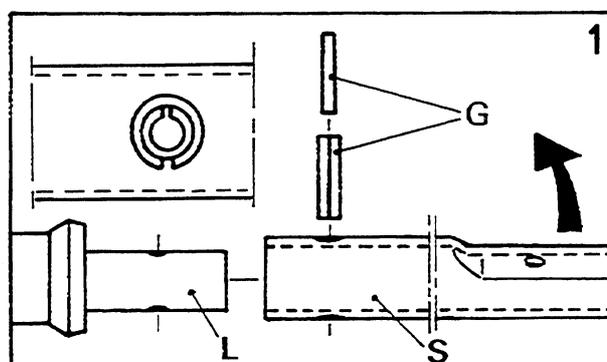
MONTAGE

Pour faciliter le transport, le GA est livré avec les fourches, les bras de fourches et les protecteurs démontés. Pour monter ces éléments, procéder comme indiqué ci-après :

Montage des bras de fourches (fig. 1)

Emmancher les bras de fourches (B) sur les axes oscillants (L). Les fixer avec les goupilles élastiques (G) (Ø 12 x 50 et 7 x 50).

ATTENTION : Veiller à orienter les fentes des goupilles à l'opposé l'une de l'autre et dans le sens de l'effort principal (voir croquis fig. 1).



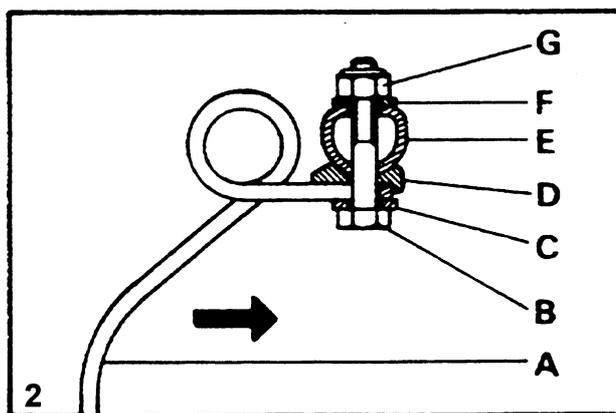
Montage des fourches (fig. 2)

Les fourches (A) sont à fixer sous les bras de fourches (E) de manière à ce qu'elles soient dirigées dans le sens contraire à celui de la rotation du rotor indiqué par la flèche.

La fixation d'une fourche comprend :

1 vis (B) (M 12 x 70), 1 écrou autofreiné (G) (M 12), 1 rondelle plate (C) (\varnothing 13 x 35 x 5), 1 rondelle ressort (F), 1 cale (D).

Veiller à positionner correctement ces pièces suivant la figure 2.

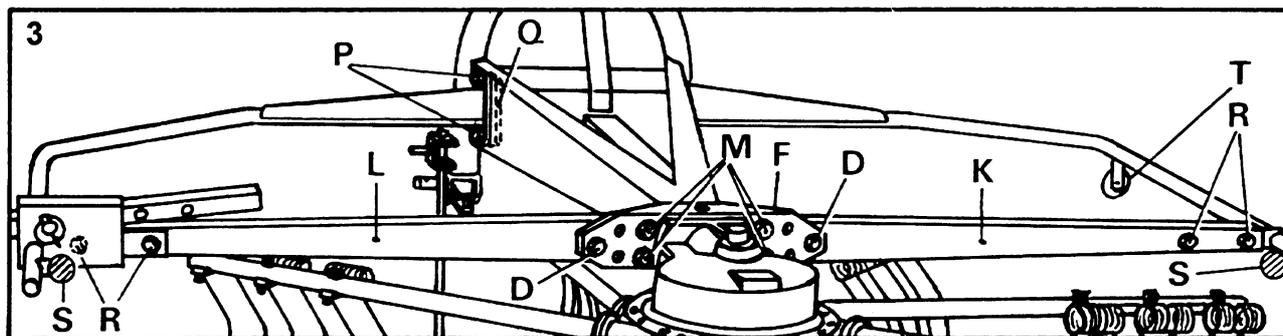


Montage des protecteurs (fig. 3)

Fixer les supports de protecteur (K) et (L) sur la ferrure (F) à l'aide des 4 boulons (M) (M 14 x 30) et des deux boulons (D) (M 10 x 30), tel que représenté sur la figure 3.

Fixer les demi-protecteurs d'une part à l'avant du cadre avec les vis (P) (M 10 x 30) en positionnant les contreplaques (Q) à l'intérieur du cadre et, d'autre part, aux supports (L) et (K) avec les vis (R) (M 10 x 30) (fig. 3). Ne pas omettre d'utiliser les rondelles éventails (M 14 et M 10) et les écrous (M 14 et M 10).

Monter ensuite les catadioptrés sur les demi-protecteurs gauche et droit à l'aide des vis à tête fraisée (M 5 x 25) et des écrous autofreinés (M 5), de sorte que les catadioptrés rouges (S) soient dirigés vers l'arrière et les catadioptrés blancs (T) vers l'avant (fig. 3).

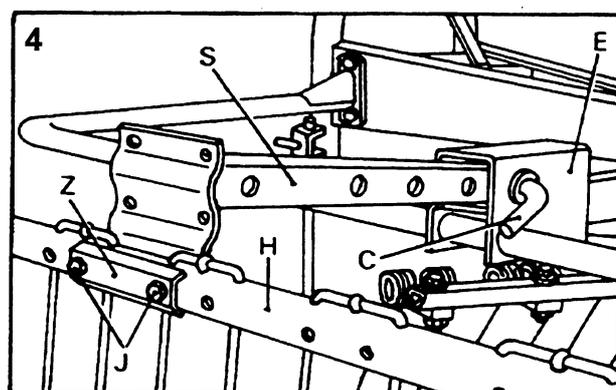


Montage de la grille à andains (fig. 4)

Monter le support (S) de la grille à andains à l'intérieur du fourreau (E) dans l'une des 4 positions de réglage latéral, à l'aide de la broche (C). Fixer la grille à andains (H) sur le support (S) dans l'une des 3 positions de réglage vertical avec les 2 boulons (J) (vis M 8 x 55 + écrou autofreiné M 8).

Ne pas omettre d'intercaler la barrette (Z) entre la grille à andains (H) et les boulons (J).

Pour opérer en marche arrière avec le GA 300 VR, monter la grille à andains dans le fourreau du demi-protecteur arrière droit (7) (fig. 5).



Transformation du GA 300 G en GA 300 VR (fig. 5 et photo 5a)

Une collection de transformation (N° 113 6140) permet de transformer le GA 300 G en GA 300 VR.

Procéder comme suit :

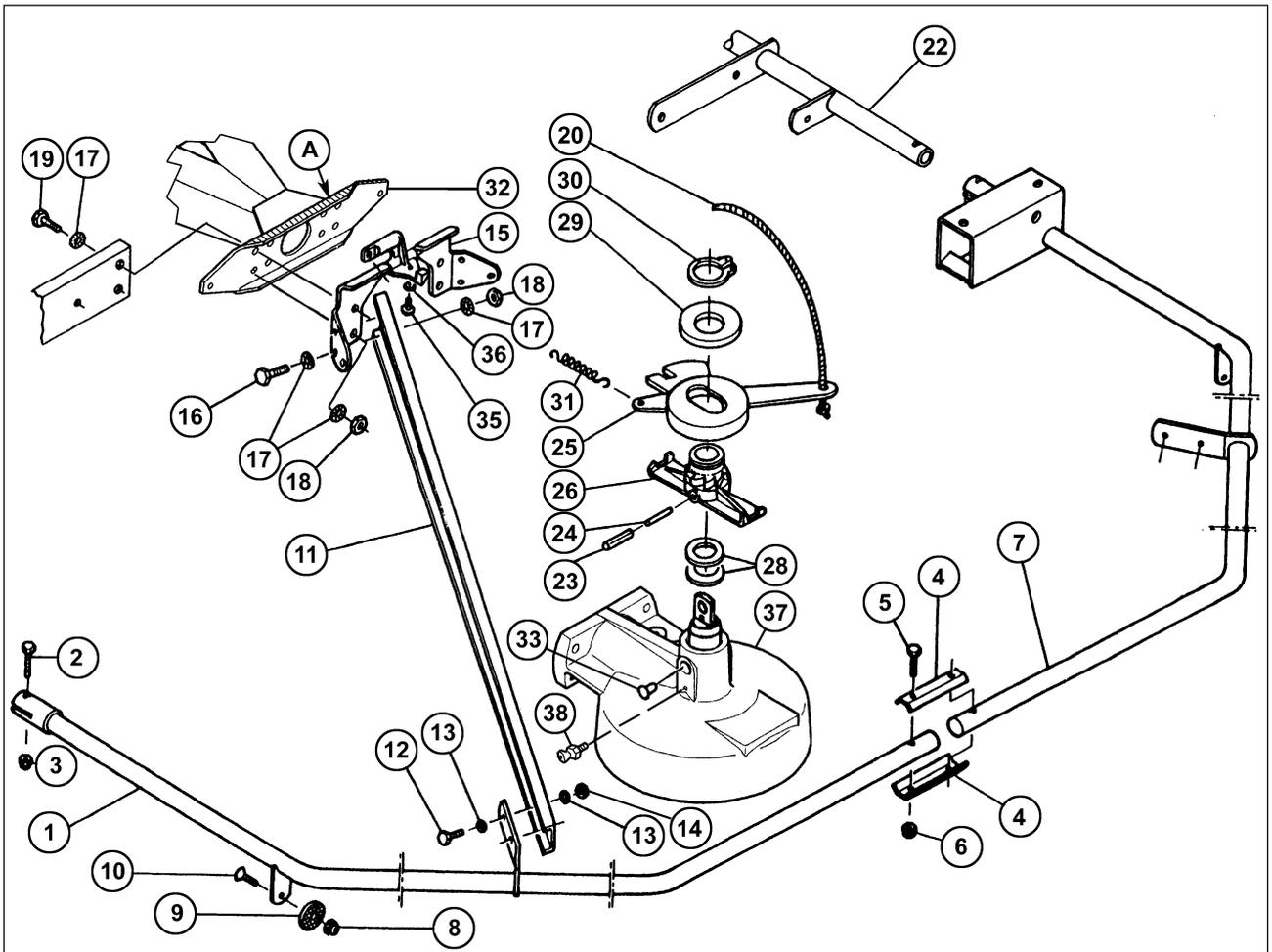
- Monter le loquet prémonté (15) sur la plaque de fixation du cadre 3 points (32) à l'aide de 4 vis (19) (M 14 x 40), de 4 écrous (18) (M 14) et de 8 rondelles éventails (17) (M 14). Cette opération nécessite au préalable la découpe de la partie hachurée (A) de la plaque d'adaptation du châssis 3 points (32).

- Monter le verrou double (26) sur l'axe (27) du rotor avec une goupille élastique (23) (\varnothing 20 x 80) et une goupille élastique (24) (\varnothing 16 x 80).

Ne pas omettre d'intercaler des rondelles d'épaisseur (28) (\varnothing 45 x 55 x 0,3 et \varnothing 45,5 x 55 x 0,5) entre le carter fixe et le verrou double, pour rattraper le jeu.

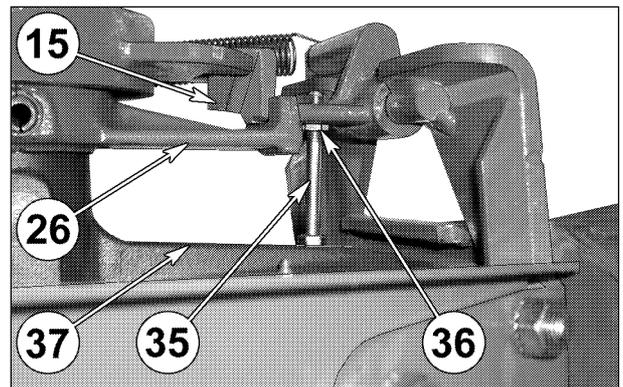
- Chasser les goupilles élastiques (34) et monter les bouchons d'obturation (33).

- Monter le graisseur coudé (38) (M8) sur le carter d'entraînement (37) (à graisser régulièrement avec de la graisse SHELL tous usages NLGI grade 2).
- Adapter ensuite le levier d'entraînement (25) et le couvercle (29) sur le verrou double (26) et monter le circlips (30) (diamètre 52).
- Relier le levier d'entraînement (25) au loquet (15) au moyen du ressort de traction (31) et attacher la cordelette (20) au levier d'entraînement (25), tel que représenté sur la figure 5.
- Fixer ensuite les supports de protecteur (11) sur le loquet prémonté (15) avec 6 vis (16) (M 14 x 30), 6 écrous (18) (M 14) et 12 rondelles éventails (17) (M 14).
- Assembler les protecteurs arrière (1 et 7) d'une part aux protecteurs avant (22) au moyen de 2 vis (2) (M 10 x 60) et de 2 écrous autofreinés (3) (M 10) et, d'autre part, aux supports de protecteurs (11) avec 4 vis (12) (M 10 x 20), 4 écrous (14) (M 10) et 8 rondelles éventails (13) (M 10).
- Pour terminer, assembler les protecteurs arrière (1 et 7) entre eux à l'aide de 2 barrettes (4) avec 2 vis (5) (M 8 x 55) et 2 écrous autofreinés (6) (M 8).
- Monter les catadioptrés rouges (9) sur les protecteurs arrière (1 et 7).



5

NOTA: La vis de réglage (35) doit être réglée de telle sorte qu'elle vienne en butée contre l'arête supérieure (37) du carter d'entraînement lorsque le loquet (15) est enclenché dans le verrou double (26). Veiller à serrer le contre-écrou (36) après réglage (photo 5a).



5a

ADAPTATION AU TRACTEUR

Les **GA 300 G - 300 VR** s'adaptent à tous les tracteurs munis d'un relevage 3 points normalisé. Ils sont dotés de tourillons d'attelage diamètre 22 mm et 28 mm pour tracteurs de 1ère et 2ème catégorie. L'attelage des tourillons aux bielles de traction se fait à l'intérieur des montants du cadre 3 points pour les tracteurs de 1ère catégorie et à l'extérieur pour les tracteurs de 2ème catégorie. Dans ce dernier cas, utiliser le diamètre 25 mm du tourillon du 3ème point.

L'attelage doit toujours être stabilisé latéralement.

La chape du 3ème point offre 4 possibilités de fixation. Elles sont à utiliser en fonction de la disposition des points d'attelage et de la longueur de la bielle de poussée (selon type et marque du tracteur utilisé).

ARBRE DE TRANSMISSION A CARDANS

Accoupler l'arbre de transmission à cardans d'une part à l'arbre de commande de la machine et d'autre part à la **prise de force d'une fréquence de rotation de 540 min⁻¹ du tracteur** (limiteur de couple côté machine).

S'assurer que la longueur de l'arbre de transmission à cardans est correcte :

- 1° En allongement maximum un recouvrement des tubes de 200 mm minimum doit subsister.
- 2° En recouvrement maximum (arbre de transmission à cardans comprimé), les tubes ne doivent pas buter contre les mâchoires.
Une course de sécurité de 2 cm minimum doit subsister. Le cas échéant, raccourcir les protecteurs et les tubes d'une même longueur (fig. 6 et 7), chanfreiner et nettoyer les tubes (fig. 8) et enduire de graisse l'intérieur du tube extérieur (fig. 9).
- 3° Ne pas faire travailler l'arbre de transmission à cardans suivant un angle trop important (30° maximum).



ATTENTION

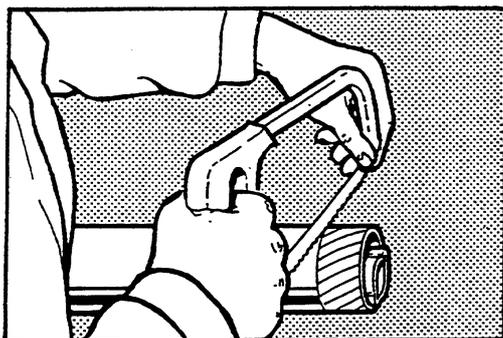
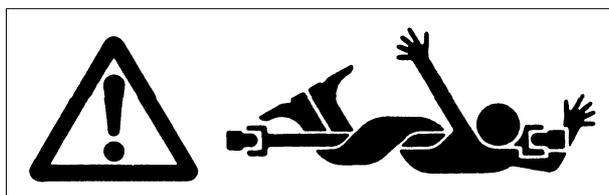
Nous conseillons vivement le respect de ces contrôles et réglages de base, sous risque de détérioration prématurée de l'arbre de transmission à cardans.

Ne jamais relier l'arbre de transmission à cardans à la P.D.F. d'une fréquence de rotation de 1 000 min⁻¹ ou 750 min⁻¹ du tracteur.

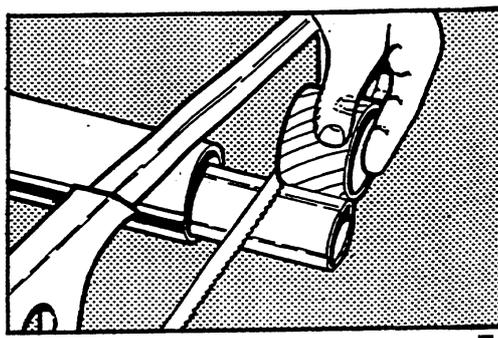


DANGER

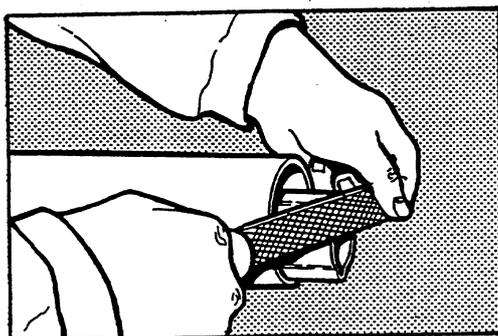
Afin d'éviter des accidents qui pourraient se révéler graves, veiller attentivement à ce que les protecteurs de l'arbre de transmission à cardans soient toujours bien en place et immobilisés en rotation au moyen des chaînettes livrées à cet effet. Remplacer immédiatement tout protecteur usé ou endommagé.



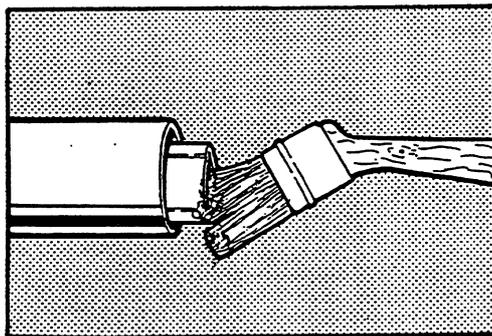
6



7



8

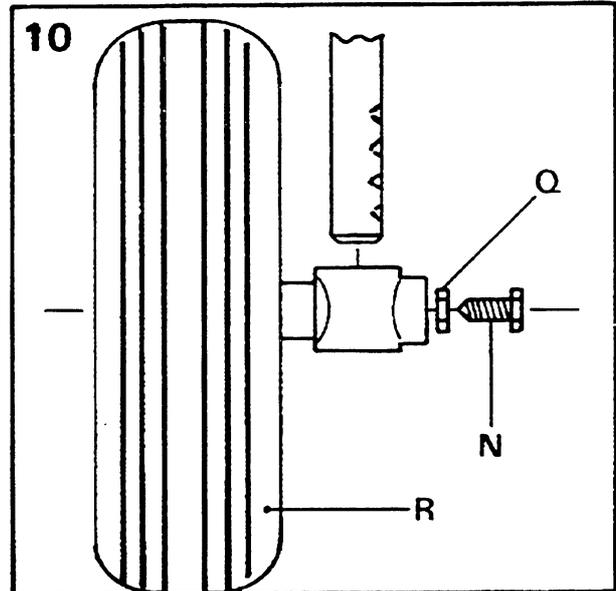


9

POSITION DE TRAVAIL, REGLAGES

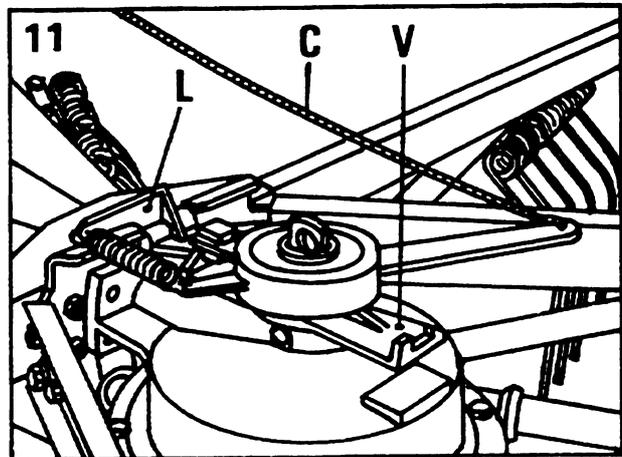
Au travail, l'attelage du tracteur doit toujours être en position flottante. **La hauteur du GA est correcte lorsque les fourches effleurent le sol à l'avant, tout en maintenant les bras de fourches horizontaux.** Le réglage de la hauteur du GA se fait comme suit :

- Lorsque les pointes des fourches sont trop loin du sol, à l'aide du relevage hydraulique du tracteur, relever la machine, débloquer les roulettes (R) à l'aide des vis (N) (fig. 10) et relever les d'un ou de deux crans jusqu'à obtention d'un réglage correct. Rebloquer les roulettes (R) avec les vis (N). Ne pas omettre de serrer les contre-écrous (Q).
- Lorsque les pointes des fourches s'enfoncent trop dans le sol, abaisser les roulettes (R) d'un ou de deux crans jusqu'à obtention d'un réglage correct, en procédant de la même façon que décrit précédemment.
Parfaire le réglage en hauteur des roulettes en jouant sur la longueur de la bielle de poussée.



Pour travailler en marche arrière avec le **GA 300 VR**, procéder comme suit :

- actionner le relevage hydraulique du tracteur pour soulever la machine,
- faire tourner le **GA 300 VR**,
- tirer franchement sur la cordelette (C) pour libérer le verrou (V) et amorcer la rotation du train de roues (fig. 11),
- tirer autant de fois que nécessaire sur la cordelette pour que le train de roues effectue un 1/2 tour complet. Le reverrouillage du train de roues par le loquet (L) se fera automatiquement sous l'action d'un ressort de rappel (fig. 11).



UTILISATION

Le **GA** ne doit jamais être utilisé avec une fréquence de rotation prise de force supérieure à 540 min⁻¹.

Selon la densité du fourrage, le GA peut réaliser des andains simples ou doubles. Dans ce dernier cas, la grille à andains n'est pas nécessaire (voir fig. 12 et 13).

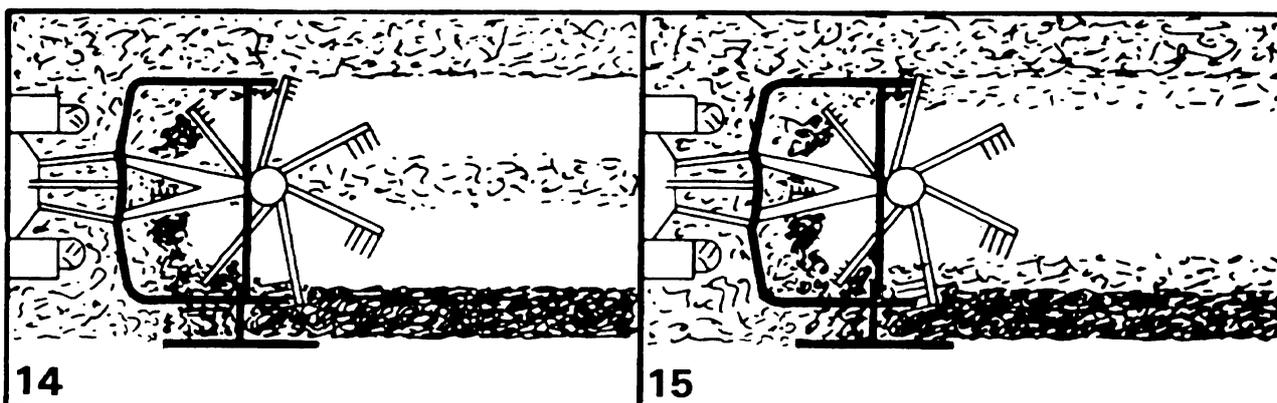
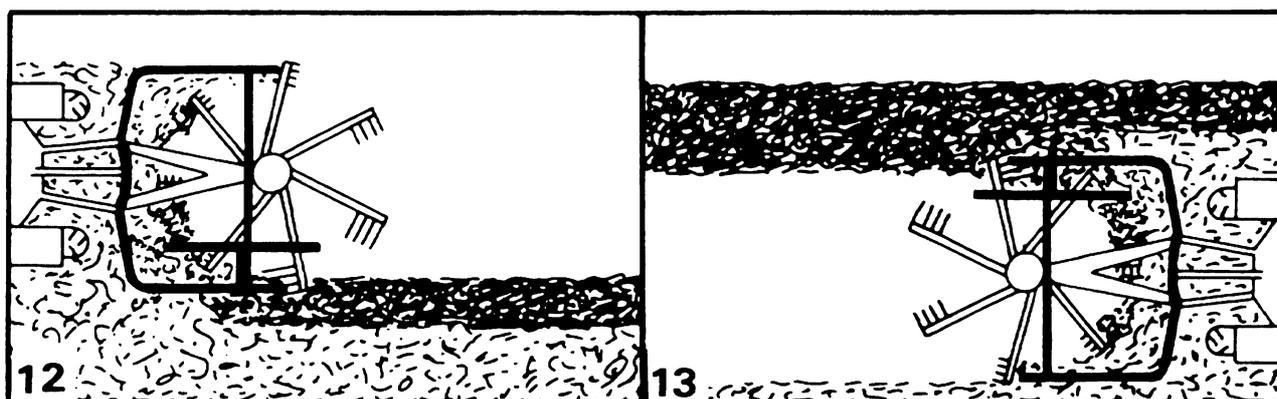
Lorsque le râtelage est incorrect, 2 cas peuvent se présenter :

1) Mauvais râtelage au centre (fig. 14)

Remède : raccourcir la bielle de poussée. Sur le **GA 300 VR** il faut allonger la bielle de poussée lorsque l'on travaille en marche arrière.

2) Mauvais râtelage aux bords (fig. 15)

Remède : allonger la bielle de poussée. Sur le **GA 300 VR** il faut raccourcir la bielle de poussée lorsque l'on travaille en marche arrière. Si nécessaire, rectifier la hauteur des fourches en modifiant le réglage en hauteur des roulettes.



VITESSE D'AVANCEMENT

La vitesse d'avancement est à déterminer en fonction de la quantité de fourrage, de la configuration du terrain etc ... En général, chaque fois que le Giro-andaineur travaille dans des conditions difficiles, il est préférable de passer à une vitesse inférieure. Il n'est pas possible d'indiquer une vitesse précise à l'utilisateur, c'est à lui que revient ce choix en fonction des conditions de travail.

GRILLE A ANDAINS

Réglage latéral : 4 positions C.

Selon la densité du fourrage, éloigner ou rapprocher la grille du rotor.

Réglage vertical : 3 positions H.

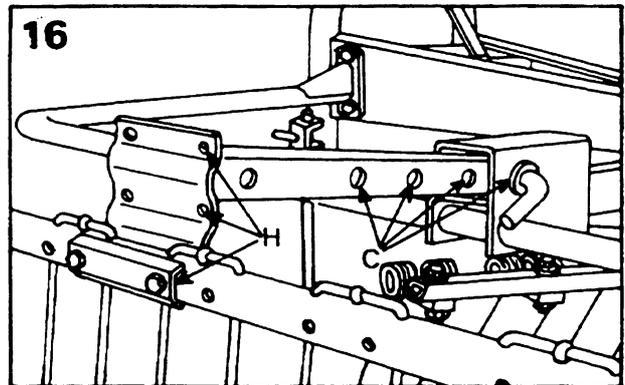
En principe, la grille est à fixer en position intermédiaire. Les deux autres positions ne sont à utiliser qu'en cas de nécessité.

En général, employer :

- la position supérieure dans un fourrage très dense entraîné par la grille ou en terrain ayant des dénivellations importantes
- la position inférieure dans un fourrage clairsemé à brins courts afin d'éviter son passage sous la grille.

Réglage longitudinal :

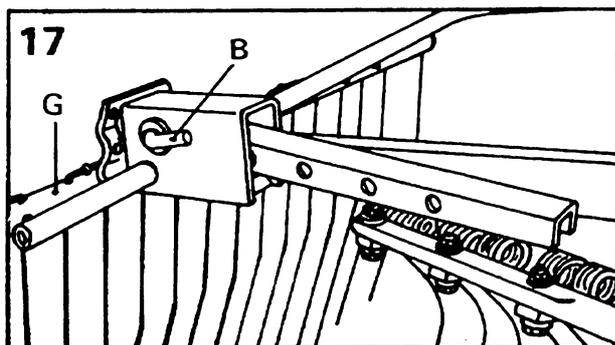
Suivant la densité du fourrage on peut avancer ou reculer la grille pour retenir l'herbe projetée latéralement.



TRANSPORT

La mise en position de transport (photo 18) se fait comme suit :

- libérer la grille d'andainage (G),
- pousser la grille le plus possible vers l'intérieur afin de réduire au maximum la largeur du GA,
- verrouiller la grille (G) dans cette position avec la broche (B) (fig. 17).

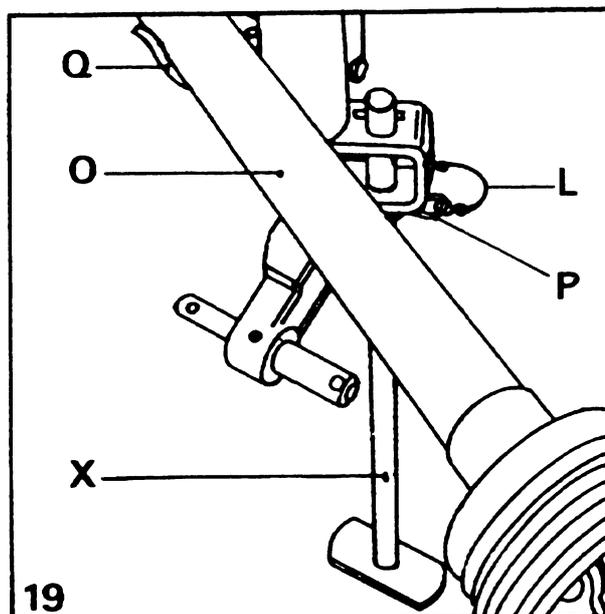


DEPOSE

Le **GA** est muni d'une béquille de dépose (**X**) pour éviter que la machine ne repose sur les fourches. Bloquer la béquille à l'aide de la goupille bêta (**P**). Placer l'arbre de transmission à cardans (**O**) sur son crochet support (**Q**) afin d'éviter de la souiller au contact du sol.

Nota : La petite anse du lien (**L**) doit être reliée à l'anneau de la goupille bêta (**P**) et la grande anse au trou de la chape de béquille (fig. 19).

Pour pouvoir remiser aisément la machine une fois qu'elle est désaccouplée du tracteur, il y a lieu de verrouiller les colonnes de roulettes avec leurs axes de blocage, afin qu'elles ne puissent pas pivoter. Il y a également lieu de verrouiller les roulettes, lorsque l'on veut déposer la machine sur un terrain en pente.



GRAISSAGE

Graisser les points suivants avec de la graisse SHELL RETINAX A :

- une fois par jour les cardans et les tubes de l'arbre de transmission à cardans,
- toutes les 50 heures environ les engrenages du rotor, et les coussinets de guidage des bras de fourches.

La came de guidage des bras de fourches est graissée à vie.

Lubrifier, selon besoin, les articulations de la machine avec de l'huile SHELL X 100.

**POUR UN BON FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE,
NOUS PRECONISONS LES LUBRIFIANTS SHELL.**

ACCESSOIRES OPTIONNELS

1) COLLECTION DE TRANSFORMATION du GA 300 G en GA 300 VR

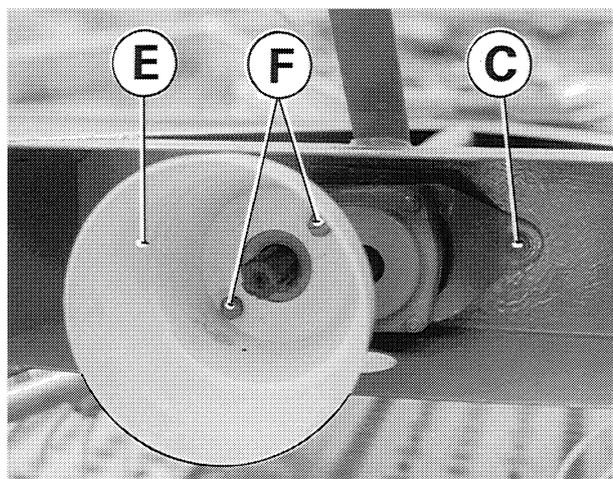
Numéro de commande 113 6140. Voir explications page 10.

2) BOITIER REDUCTEUR (1000 min⁻¹ à 440 min⁻¹) - N° 113 6060

Le boîtier réducteur permet l'adaptation des **GA 300 VR** sur des tracteurs dotés d'une **prise de force frontale tournant à une fréquence de rotation 1000 min⁻¹ dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (vu dans le sens d'avancement)**. Ainsi, la fréquence de rotation du rotor est sensiblement identique à celle obtenue lorsque la machine est accouplée à une prise de force d'une fréquence de rotation de 540 min⁻¹.

Engager le boîtier sur l'arbre d'entraînement et le fixer en (C) à l'aide d'une goupille automatique diamètre 8 mm (photo 20).

Une fois le boîtier monté, fixer son bol de protection (E) avec 2 vis hexagonales (F) (M 10 x 16), 2 rondelles éventail (M 10) et 2 rondelles plates (Ø 11 x 24 x 2) (photo 20).

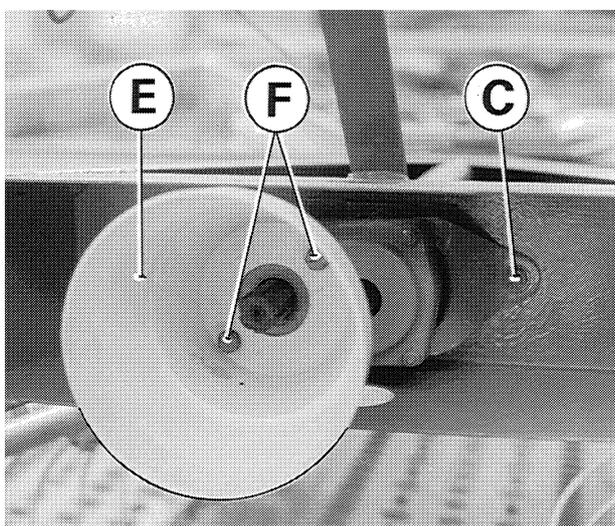


20

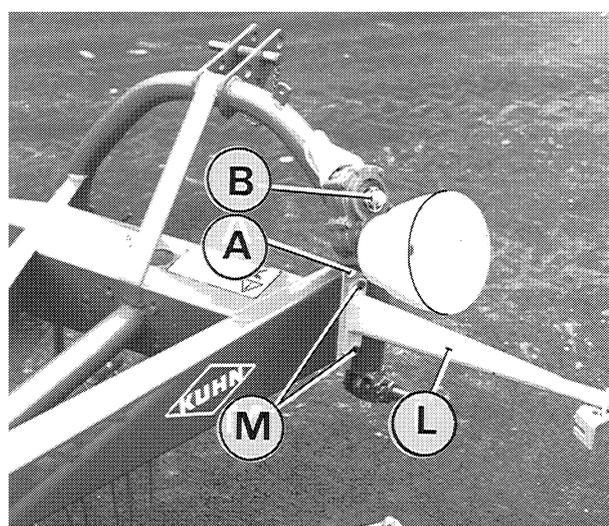
3) BOITIER REDUCTEUR INVERSEUR (1000 min⁻¹ à 540 min⁻¹) - N° 113 6050

Le boîtier réducteur inverseur permet l'adaptation des **GA 300 VR** sur des tracteurs dotés d'une **prise de force frontale tournant à une fréquence de rotation 1000 min⁻¹ dans le sens des aiguilles d'une montre (vu dans le sens d'avancement)**. Ainsi, la fréquence et le sens de rotation du rotor sont identiques à ceux obtenus lorsque la machine est accouplée à une prise de force d'une fréquence de rotation de 540 min⁻¹ tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (vu dans le sens d'avancement).

Engager le boîtier sur l'arbre d'entraînement et le fixer en (C) à l'aide d'une goupille automatique diamètre 8 mm (photo 21). Une fois le boîtier monté, fixer son bol de protection (E) avec 2 vis hexagonales (F) (M 10 x 16), 2 rondelles éventail (M 10) et 2 rondelles plates (Ø 11 x 24 x 2) (photo 21).



21



22

Lorsque l'on désire travailler avec le **GA 300 VR** sans utiliser le boîtier réducteur ou réducteur inverseur, on peut retirer ledit boîtier et le fixer sur un support (A) en l'immobilisant avec la goupille automatique (B) (diamètre 8 mm), tel que représenté sur la photo 22. Le support (A) se monte sur le cadre 3 points dans les mêmes trous que le protecteur latéral (L) en utilisant 2 vis hexagonales (M) (M 10 x 35) (photo 22).

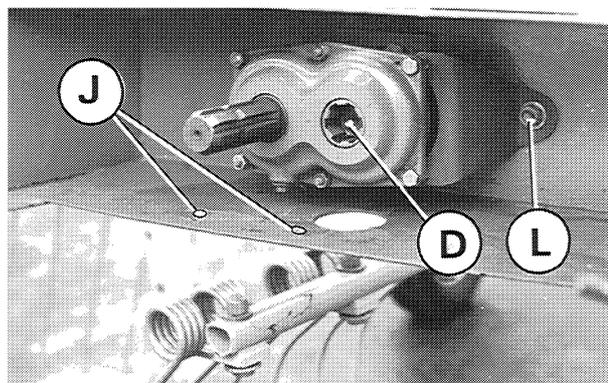
4) BOITIER INVERSEUR (540 min⁻¹) - N° 113 6090

Le boîtier inverseur permet l'adaptation des **GA 300 VR** sur des tracteurs dotés d'une **prise de force frontale tournant à une fréquence de rotation 540 min⁻¹ dans le sens des aiguilles d'une montre (vu dans le sens d'avancement)**. Ainsi, la fréquence et le sens de rotation du rotor sont identiques à ceux obtenus lorsque la machine est accouplée à une prise de force d'une fréquence de rotation de 540 min⁻¹ tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (vu dans le sens d'avancement).

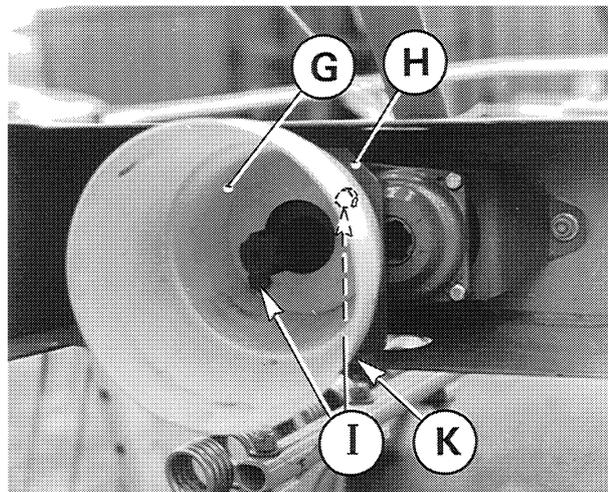
Engager le boîtier inverseur sur l'arbre d'entraînement (D) et le fixer en (L) à l'aide d'une vis hexagonale (M 10 x 20) et d'un écrou autofreiné M 10 (photo 23). Fixer ensuite le bol de protection (G) sur son support (H) avec 2 vis hexagonales (I) (M 10 x 20), 2 rondelles plates (Ø 11 x 24 x 2) et 2 écrous autofreinés (M 10) (photo 24).

Le montage du bol de protection (G) avec son support (H) nécessite le perçage de 2 trous (J) de 11 mm de diamètre (photo 23). La position de ces 2 trous est obtenue en utilisant le support (H) comme gabarit de perçage.

Fixer ensuite le support (H) avec le bol de protection (G) à l'aide de 2 vis hexagonales (K) (M 10 x 20) et de 2 écrous autofreinés (M 10) (photo 24).



23



24

5) ROULETTE D'APPUI AVANT - N° 113 6070

Pour obtenir une meilleure adaptation aux dénivellations du terrain, on peut équiper le **GA 300 G** d'une roulette d'appui avant.

La collection se compose : - d'un ensemble support de roulette,
- d'une chaîne pour le 3ème point.

Pour monter l'ensemble support de roulette (A), retirer la broche d'articulation du tenon oscillant gauche (B) et mettre à la place l'axe (C) soudé sur le support (D) de la roulette d'appui (photo 25). Ne pas oublier d'arrêter cet axe avec la goupille élastique (E) (diamètre 8 x 50) d'origine.

Fixer ensuite la bride (F) avec 2 écrous H (G) (M 10) et 2 rondelles éventail, tel que représenté sur les photos 25 et 26.

Le réglage en hauteur de la roulette d'appui (H) s'effectue en déplaçant la fusée de roue (I) sur la colonne pivotante (J) (photo 25).

La position est arrêtée par blocage de la vis pointeau (K) dans l'un des pointages prévus à cet effet sur la colonne de roulette (photo 25).

Le réglage est correct lorsque les fourches effleurent légèrement le sol à l'avant, la machine étant positionnée sensiblement à l'horizontale.

Pour permettre au GA de s'adapter aux dénivellations du sol d'après le contact des roulettes supports, il faut que le 3ème point soit libre en déplacement. Ce résultat est obtenu en **remplaçant la barre de poussée du 3ème point par une chaîne** qui ne sert qu'au relevage de la machine. Cette chaîne (L) est pourvue à l'une de ses extrémités d'un maillon plus large (M) permettant le passage de la broche du 3ème point côté tracteur (photo 27).

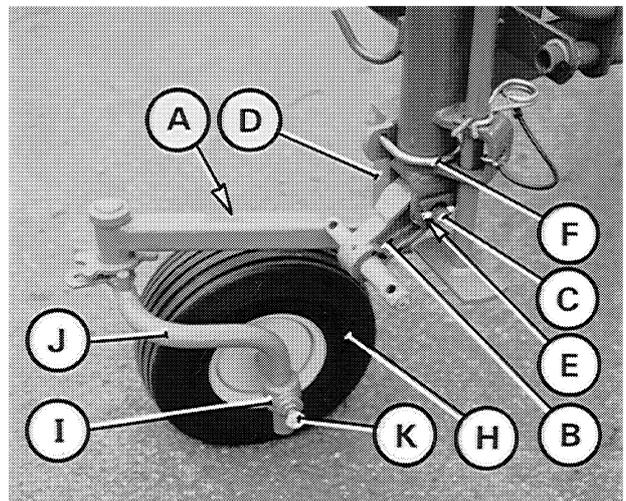
Une patte (N) avec perforation spéciale permet d'accrocher la chaîne (L) au 3ème point côté machine et d'en régler la longueur en déplaçant les maillons dans la fente (O) de la patte (N) (photo 27). En position de travail la chaîne (L) doit être **détendue**.

Au transport, remplacer la chaîne par la barre de poussée du 3ème point d'origine du tracteur.

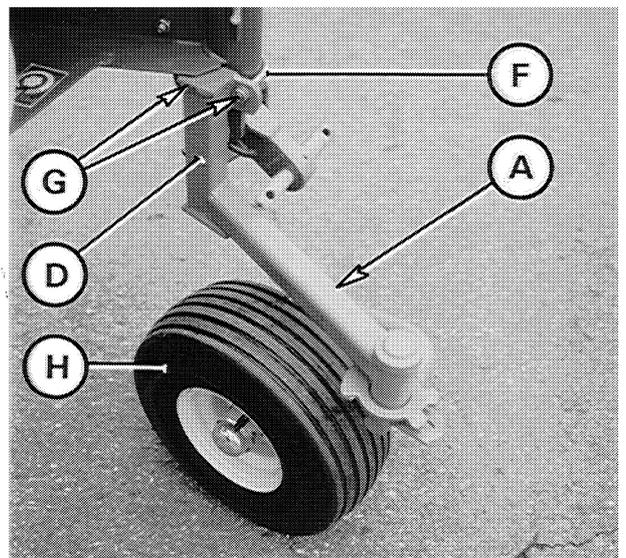


IMPORTANT

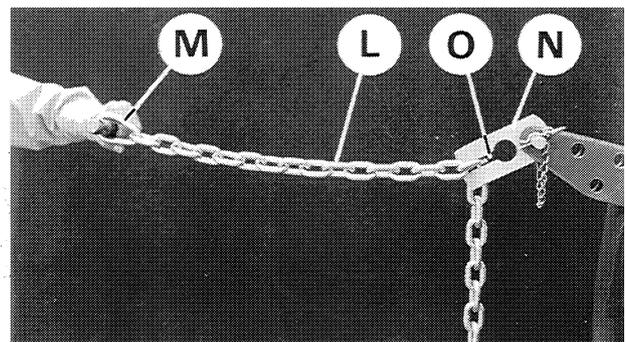
L'utilisation du **GA 300 G** avec la roulette d'appui avant nécessite le relevage ou le démontage de la béquille de dépose.



25



26



27

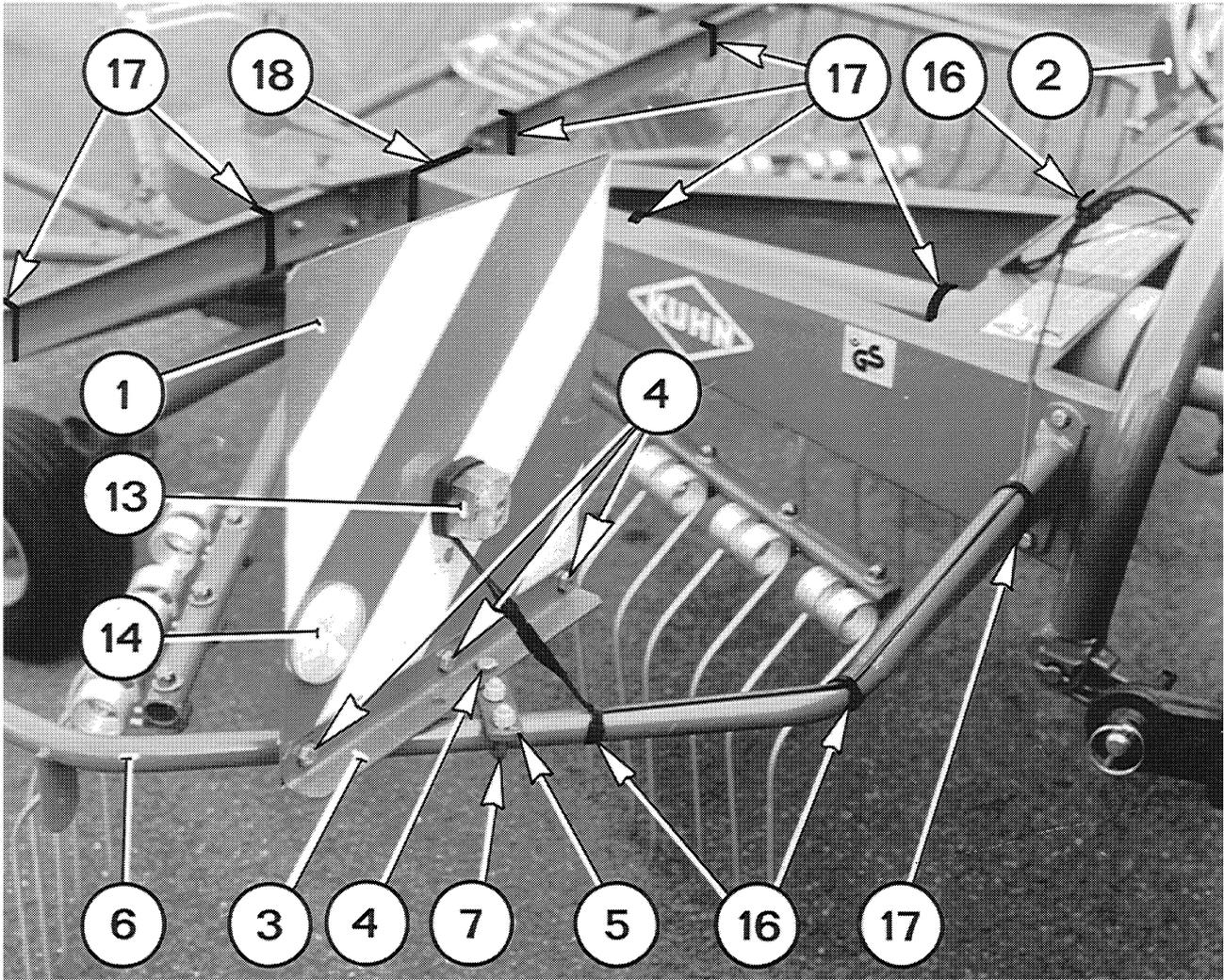
6) COLLECTION SIGNALISATION ROUTIERE

Cette collection contribue à une plus grande sécurité lors du transport sur route.

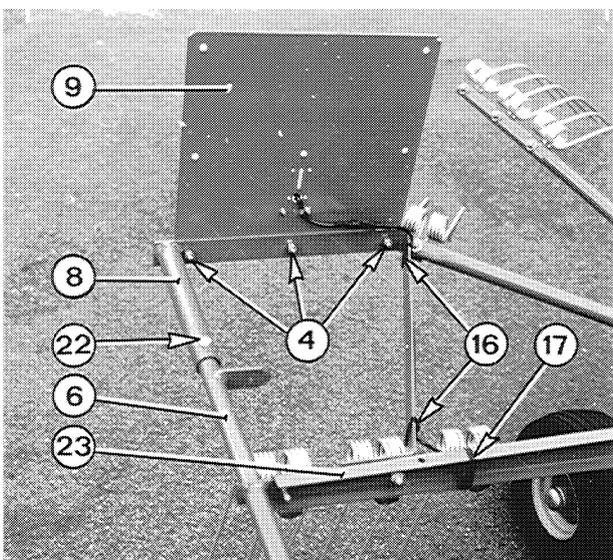
a) GA 300 G (Coll. n° 113 6280)

- Monter les 2 panneaux avant (1 et 2) sur les cornières (3) à l'aide de 6 vis hexagonales (4) (M 10 x 25) et de 6 écrous autofreinés (M 10), en veillant à la bonne orientation des rayures (photo 29) (les coins rouges doivent être orientés vers le haut et vers l'extérieur de la machine).
- Fixer les panneaux avant (1 et 2) sur les brides (5) en utilisant pour chacun d'eux une vis hexagonale (4) (M 10 x 25) et un écrou autofreiné (M 10), puis monter ces ensembles sur les protecteurs (6 et 6') à l'aide d'une anse de serrage (7) et de 2 écrous autofreinés (M 10) (photo 29) en les positionnant de telle sorte que les arêtes extérieures des panneaux (1 et 2) soient sensiblement tangentes à l'ossature extérieure des protecteurs (6 et 6') (vu dans le sens d'avancement).
- Monter les supports (8) des panneaux arrière (9 et 10) de chaque côté de la machine en les fixant d'une part aux extrémités des protecteurs (6 et 6') avec 2 vis hexagonales (22) (M 10 x 55) et 2 écrous autofreinés (M 10) et, d'autre part, sur les supports (23 et 24) des protecteurs en utilisant les vis et écrous de fixation déjà en place sur la machine (photos 30 et 31).
- Fixer les panneaux arrière (9 et 10) sur leurs supports (8) avec 6 vis hexagonales (4) (M 10 x 25) et 6 écrous autofreinés (M 10), en veillant à la bonne orientation des rayures (photos 31 et 32).
- Monter le feu arrière droit (11) dont la fiche de connexion porte l'inscription "R" sur le panneau arrière droit (9) (photo 32).
- Monter le feu arrière gauche (12) dont la fiche de connexion porte l'inscription "L" sur le panneau arrière gauche (10) (photo 31). En sus, la fiche de connexion du feu arrière gauche est pourvue d'un marquage en blanc.
- Monter les feux de position avant (13) sur les panneaux avant (1 et 2) (photo 29).
- Apposer respectivement les catadioptrés autoadhésifs blancs (14) et rouges (15) sur les panneaux avant (1 et 2) et sur les panneaux arrière (9 et 10) (voir photos 29, 31 et 32).
- Procéder ensuite à l'installation du faisceau électrique en s'inspirant des photos 29, 32 et 33. Pour ce faire, utiliser 9 colliers de serrage (16) (longueur 176 mm), 8 colliers de serrage (17) (longueur 350 mm) et 1 collier de serrage (18) (longueur 508 mm). Les fiches de connexion des câbles électriques destinés aux feux arrière portent respectivement l'inscription "R" pour le côté droit et "L" pour le côté gauche. En sus, le câble électrique destiné à être connecté au feu arrière gauche est pourvu d'un marquage blanc.
- Fixer le support (19) de la fiche électrique 7 pôles (20) sur la patte d'attache supérieure du protecteur (6') à l'aide d'une vis hexagonale (21) (M 10 x 35) et d'un écrou autofreiné (M 10) (photo 34).

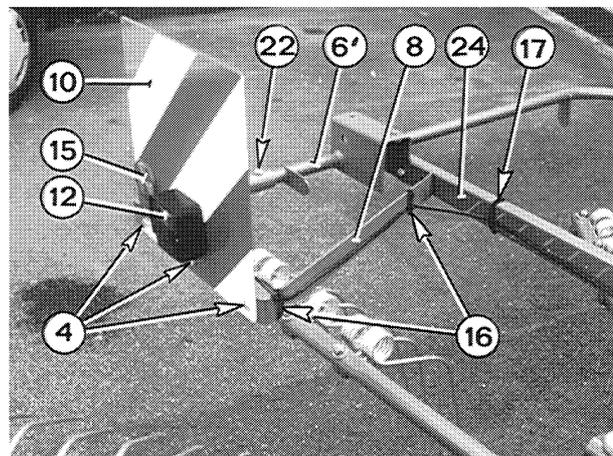
- NOTA :**
- Lors du montage des panneaux de signalisation avant (1 et 2), veiller à les orienter perpendiculairement au sens d'avancement.
 - Le dispositif de "signalisation routière" nécessite la présence d'une fiche électrique 7 pôles à l'arrière du tracteur.
 - Lors de la dépose de la machine, veiller à placer la fiche électrique (20) dans le support (19) prévu à cet effet (photo 34).



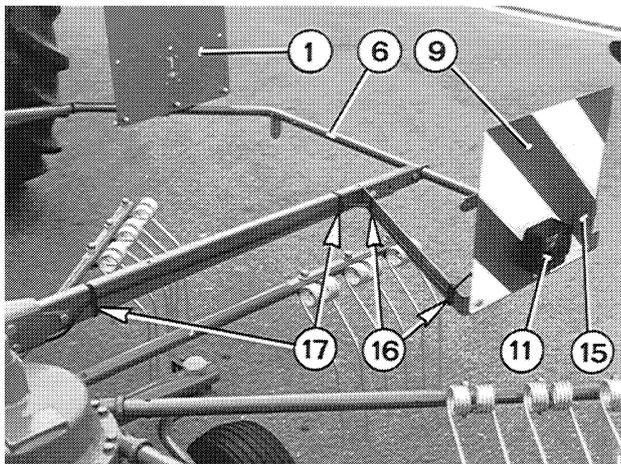
29



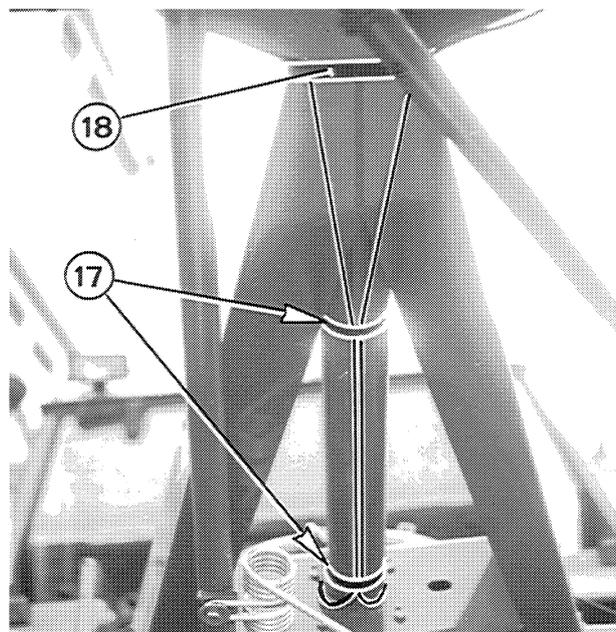
30



31



32



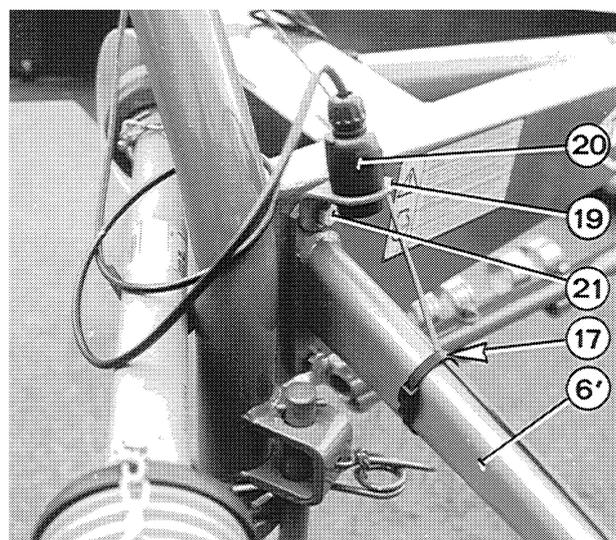
33

b) GA 300 VR (Coll. 113 6290)

Sur le **GA 300 VR** le mode de montage des panneaux avant est identique au **GA 300 G**. Pour le montage des panneaux arrière, procéder de la même manière que pour les panneaux avant en veillant à la bonne orientation des rayures (coins rouges ou noirs orientés vers le haut et vers l'extérieur).

Les instructions de montage des feux avant, arrière, des catadioptres blancs et rouges et du support de la fiche électrique 7 pôles, relatives au **GA 300 G** sont aussi valables pour le **GA 300 VR**.

Les câbles électriques destinés aux feux arrière doivent être fixés le long des supports de protecteurs (11) (fig. 5 page 11). Pour installer le faisceau électrique, utiliser 9 colliers de serrage longueur 176 mm, 8 colliers de serrage longueur 350 mm et 1 collier de serrage longueur 508 mm.



34

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Arrêter le moteur du tracteur avant toute manipulation sur le **GA**.
- Pendant les premières heures d'utilisation, vérifier fréquemment le serrage des vis et des écrous, spécialement ceux de la fixation des fourches
- Surveiller la bonne pression des pneumatiques : environ 2 bars.
- Ayez toujours la machine bien graissée et huilée
- Fixer le protecteur de la transmission avec les chaînettes prévues à cet effet
- Ne laisser jamais patiner le limiteur de couple au-delà de quelques secondes
- Abaisser toujours la béquille avant de déposer la machine. Ne pas omettre de la relever pour le travail.
- Veiller à ce que les bras inférieurs d'attelage du tracteur soient bien stabilisés latéralement.

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

KUHN S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - 4, Impasse des Fabriques - sise à 67706 SAVERNE Cedex FRANCE (ci-après dénommée la Société) certifie, conformément aux dispositions ci-après à chaque premier acquéreur d'un matériel KUHN neuf, auprès d'un revendeur agréé KUHN, que ledit matériel est garanti contre tout vice de construction ou défaut de fabrication à condition que le matériel en question soit utilisé et entretenu conformément aux instructions stipulées dans la notice qui l'accompagne.

Cette garantie couvre notre matériel durant une année à partir du jour de la livraison à l'utilisateur et pendant cette période jusqu'à concurrence de 500 heures d'utilisation.

La date de facturation à l'acheteur final et le retour du certificat de garantie par les soins du revendeur à la Société, après signatures du revendeur et de l'acheteur, feront foi de la livraison du matériel.

La garantie est limitée au remboursement ou à la réparation des pièces qui ont été reconnues défectueuses en nos usines et par nos Services Techniques.

LES EXCEPTIONS SUIVANTES SONT TOUTEFOIS A PRENDRE EN CONSIDERATION :

- ♦ Les pièces entrant dans la composition des machines, mais qui ne sont pas de fabrication KUHN, telles que les pneumatiques, les transmissions, les limiteurs de couple, les vérins hydrauliques, etc..., ne sont pas couvertes par la garantie KUHN, mais par la garantie du fabricant respectif.
Les recours en garantie relatifs à ce type de pièces seront à traiter de la même manière que s'il s'agissait de pièces de fabrication KUHN. Toutefois le dédommagement sera fonction du contrat de garantie du fabricant concerné, dans la mesure où ce dernier reconnaît le bien fondé du recours.
- ♦ Bien entendu la garantie ne s'applique pas si les défauts sont dues à l'usure normale, aux détériorations résultant de négligences ou défauts de surveillance, à un mauvais usage, à un manque d'entretien et/ou si la machine a été accidentée, prêtée ou utilisée pour un usage non conforme à sa destination prévue par la Société.
- ♦ La garantie est annulée si des modifications ont été effectuées sur la machine sans l'accord exprès de la Société, ou si des pièces autres que celles d'origine ont été montées sur une machine vendue par la Société et/ou si les réparations n'ont pas été effectuées par un revendeur agréé.
- ♦ La Société ne pourra être tenue pour responsable des dommages subis par la machine ou ses accessoires lors du transport et de la manipulation par un quelconque transporteur et ce, même en dehors de la période légale de garantie. Les machines, accessoires ou pièces voyagent aux risques et périls du destinataire.
- ♦ La responsabilité de la Société ne saurait être engagée en cas de réclamation ou de blessure du propriétaire ou d'une tierce personne, ni de la responsabilité en résultant.
- ♦ De même, la Société ne pourra être tenue au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit en cas de perte de la récolte ou préjudice quelconque dû à une défectuosité, vice caché ou panne de la machine.

L'UTILISATEUR EST RESPONSABLE ET SUPPORTERA LES COUTS AFFERENTS :

- ♦ à l'entretien normal du matériel, c'est-à-dire lubrification, surveillance et maintien des niveaux d'huile, réglages mineurs, etc...
- ♦ à la main-d'oeuvre nécessaire au démontage et au remplacement de la ou des pièces défectueuses et, le cas échéant, aux réglages de la ou des pièces neuves correspondantes.
- ♦ aux déplacements, ainsi qu'aux frais kilométriques nécessaires à l'intervention du revendeur.
- ♦ au transport des machines, accessoires ou pièces, sur les lieux de réparation et au retour des éléments en question sur les lieux d'utilisation.
- ♦ aux pièces d'usure, telles que courroies, pneumatiques, lames, fourches, disques, couteaux, bèches, dents, limiteurs de couple, etc... qui ne sont pas couvertes par la garantie.

LA GARANTIE EST SUBORDONNEE AU STRICT RESPECT DES DISPOSITIONS SUIVANTES :

- ♦ **La mise en service du matériel concerné par le revendeur selon nos instructions.**
- ♦ **Le retour du certificat de garantie dûment émargé par le revendeur et l'utilisateur dès la mise en service.**
- ♦ **Le recours en garantie doit être impérativement formulé sur un bordereau KUHN et envoyé par le revendeur à l'adresse de la Société dans un délai de 1 mois à compter de la date de l'incident.**
- ♦ **Le bordereau doit être rédigé de façon lisible par le revendeur et doit obligatoirement comporter les informations suivantes :**
 - **nom, adresse et code du revendeur**
 - **nom et adresse de l'acheteur**
 - **type exact de la machine**
 - **numéro de série de la machine**
 - **date de livraison à l'acheteur**
 - **date de l'incident**
 - **nombre d'heures ou d'hectares d'utilisation**
 - **puissance du tracteur utilisé**
 - **description détaillée et cause présumée de l'incident**
 - **quantités, références et désignations des pièces détériorées**
 - **numéro et date de la facture des pièces de remplacement.**
- ♦ **Les pièces détériorées sont à retourner, par le revendeur, à l'adresse de la Société pour expertise accompagnées du double du bordereau de recours en garantie prévu à cet effet. Les frais de transport consécutifs au retour desdites pièces sont à la charge de l'expéditeur.**
- ♦ **L'utilisation et l'entretien de la machine doivent être conformes aux recommandations stipulées dans la notice d'instructions. Les lubrifiants utilisés doivent toujours être ceux préconisés par la Société tant en ce qui concerne les qualités que les quantités.**
- ♦ **Les mesures de sécurité mentionnées dans la notice d'instructions, ainsi que sur la machine elle-même, doivent être respectées et tous les protecteurs ou éléments de protection, quels qu'ils soient, doivent être inspectés régulièrement et tenus en parfait état.**
- ♦ **La décision prise par la Société, quel que soit l'objet du recours en garantie, est définitive et irrévocable et l'acheteur s'engage à l'accepter.**
- ♦ **Le revendeur dispose, si la garantie est refusée, d'un délai de 15 jours à compter de la date de réception de notre lettre de décision pour demander le retour des pièces détériorées. Passé ce délai elles seront systématiquement détruites.**

CONDITIONS COMPLEMENTAIRES : LIMITES D'APPLICATION ET DE RESPONSABILITE

- ♦ **La garantie ne peut être attribuée ou transférée à une quelconque personne sans que l'accord écrit de la Société ait été préalablement obtenu.**
- ♦ **Nos revendeurs agréés n'ont en aucun cas le droit, ni le pouvoir, de prendre une quelconque décision, que ce soit de façon expresse ou tacite, au nom de la Société.**
- ♦ **L'assistance technique donnée par la Société ou ses mandataires pour la réparation ou le fonctionnement des matériels n'entraîne aucune responsabilité à sa charge et ne saurait, en aucun cas, porter novation ou dérogation aux conditions de la présente garantie.**
- ♦ **La Société se réserve le droit de modifier ses machines sans préavis et sans pour autant être tenue d'appliquer ces changements sur les machines déjà vendues ou en service.**
- ♦ **De plus, en raison de l'évolution constante des techniques, aucune garantie ne saurait être accordée en ce qui concerne la description du matériel faite dans tout document diffusé par la Société.**
- ♦ **La présente garantie est exclusive de toute autre responsabilité de la Société, légale ou conventionnelle, expresse ou implicite, les responsabilités de la Société ne pouvant, en aucun cas, excéder celles qui sont définies dans les paragraphes ci-dessus.**

MESURES DE BRUIT

Bruit aérien émis par : les Giro-Andaineur GA 300 G / 300 VR

Les mesures de bruit ont été effectuées d'après la méthode de mesurage définie dans :

HM Agricultural Inspectorate
AGRICULTURAL MACHINERY NOISE
Legislation and guidance on methods of testing
(Annex to AIC 1896/117 REV)
February 1988
Health and Safety Executive

La méthode employée correspond à la méthode n° 4 de ce document. Les conditions d'essais non spécifiées sont en accord avec la norme ISO 5131.

Le matériel de mesure utilisé est conforme à la norme NF S 31-009. Le tracteur utilisé a une puissance de 66 kW.

Niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré au poste de conduite (cabine fermée)
L (A) eq :

Tracteur seul : 72,8 dB (A)

Tracteur + machine : 73,9 dB (A)



Spécimen de la " Déclaration de conformité "



Déclaration de conformité (Directive européenne 2006/42/CE)

Le fabricant :

KUHN S.A., 4 impasse des fabriques B.P. 50060 F - 67706 SAVERNE CEDEX

déclare que la machine désignée ci-dessous :

Type : "*Nom de la machine*"

N° de série : "*Numéro de série de la machine*"

- est conforme aux dispositions de la directive européenne 2006/42/CE
- est conforme aux dispositions des normes européennes harmonisées suivantes :
EN 1553 - NF U 02-007 - EN 703 - EN 708 - EN 745+A1 - EN 907
EN 14017 - EN 14018 - EN ISO 4254-6
- est conforme aux exigences des normes ou des spécifications techniques suivantes :

Nom et adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique :

Fait à Saverne, le 00/00/0000

En cas de revente de la machine, la présente déclaration de conformité est à remettre au nouveau propriétaire

code client ou numéro de commande

98 - - -



Ce matériel est conforme aux exigences de la directive européenne "Machines".



- **Le constructeur décline toutes responsabilités en cas d'utilisations non conformes aux recommandations faites dans cette notice.**
- **L'utilisateur doit respecter les règles générales d'hygiène et de sécurité, ainsi que les recommandations des Caisses Mutuelles d'Assurance Agricole.**
- **Nos conseils et règles de sécurité ne sont pas limitatifs.**



www.kuhn.com

KUHN S.A. B.P. 50060 F - 67706 SAVERNE CEDEX (FRANCE)

Tél. : + 33 (0) 3 88 01 81 00 - Fax : + 33 (0) 3 88 01 81 03

Société Anonyme au Capital de 19 488 000 Euros

KUHN-AUDUREAU S.A. B.P. 19 F - 85260 LA COPECHAGNIERE (FRANCE)

Tél. : + 33 (0) 2 51 41 47 00 - Fax : + 33 (0) 2 51 41 41 03

Société Anonyme au Capital de 2 530 000 Euros

KUHN-BLANCHARD SAS - 24, route de Nantes - F - 44680 CHEMERE (FRANCE)

Tél. : + 33 (0) 2 40 21 30 24 - Fax : + 33 (0) 2 40 64 80 11

Société par Action Simplifiée au Capital de 2 000 000 Euros

KUHN-HUARD S.A. B.P. 49 F - 44142 CHATEAUBRIANT CEDEX (FRANCE)

Tél. : + 33 (0) 2 40 55 77 00 - Fax : + 33 (0) 2 40 55 77 10

Société Anonyme au Capital de 4 800 000 Euros

KUHN-GELDROP B.V. - P.O. Box 9 - 5660 AA GELDROP (THE NETHERLANDS)

Tél. : + 31 (0) 40 289 33 00 - Fax : + 31 (0) 40 285 78 95

KUHN NORTH AMERICA INC P.O. Box 167 Brodhead - Wisconsin 53520 (USA)

Tél. : (608) 897 - 2131 - Fax : (608) 897 - 2561

KUHN METASA PASSO FUNDO - RS - 99050-130 (BRASIL)

Tél. : + 55 (54) 3316 6200 - Fax : + 55 (54) 3316 6250